

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016**

#### **DELIBERATION N°CC/2016.00498**

#### **EXECUTION DU BUDGET AVANT SON VOTE - AUTORISATION DE MOUVEMENTER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 25 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 104

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 122

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Lionel SAUGUES,

M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,  
Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, Mme Marie-Hélène THOMAS,  
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND,  
Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
Mme Catherine CHAPRON donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,  
Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Rémy GUYOT,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,  
M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Babette LUYA,  
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
M. Marc ROSIER donne pouvoir à Mme Annick ROATTINO,  
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Michel BEAL, Mme Hélène BRUYERE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Pascale MARRON,  
Mme Brigitte MASSON, M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBÈNE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016

### EXECUTION DU BUDGET AVANT SON VOTE - AUTORISATION DE MOUVEMENTER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT

Pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire avant le vote du budget primitif, il est possible d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par l'assemblée délibérante.

Il semble opportun de mettre en œuvre cette possibilité qui permettra d'autoriser le paiement des dépenses d'investissement dès le début de l'exercice 2017 dans l'attente du vote du budget primitif.

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif lors de son adoption.

Il est précisé qu'en section d'investissement, les crédits sont votés par opération sur le budget principal et le budget des Transports Urbains, et par chapitre pour les autres budgets annexes.

Pour mémoire, les crédits ouverts au budget primitif de l'exercice précédent hors remboursement de la dette, dotations et réserves et opérations d'ordre étaient de :

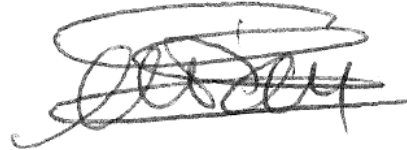
- 33 719 065 € pour le budget principal,
- 33 385 000 € pour le budget annexe des Transports Urbains,
- 8 115 000 € pour le budget annexe Assainissement Collectif,
- 5 500 € pour le budget annexe Assainissement SPANC,
- 12 782 117,50 € pour le budget annexe EAU,
- 2 966 092,87 € pour le budget annexe Réseaux de chaleur,
- 166 207 € pour le budget annexe Parcs et Aires de Stationnement.

#### **Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **autorise avant le vote du budget 2017, Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à procéder à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU